

Montréal, le 15 décembre 2010

L'Honorable James Moore
Ministre du Patrimoine canadien
Chambre des communes Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

OBJET : Renouveau des Fonds des médias du Canada

Monsieur le Ministre,

Le Ministère du Patrimoine canadien, grâce à son apport au Fonds des médias du Canada (FMC), appuie le développement de l'industrie médiatique canadienne et l'expression du contenu canadien sur les plateformes télévisuelle et numériques.

L'Observatoire du documentaire joint sa voix à celle de ses membres pour demander au Ministère du Patrimoine canadien de renouveler l'entente de contribution au FMC et de s'engager pour que le financement du Fonds soit assuré sur une base pluriannuelle. Tout en reconnaissant l'aspect innovateur du volet expérimental, l'Observatoire estime prioritaire de garantir et bonifier le volet convergent, qui permet la production et la diffusion des nombreux documentaires, uniques et séries, destinés à la télévision.

Lors des consultations sur les nouveaux principes directeurs du FMC pour 2011-2012, les membres de l'Observatoire ont demandé au Conseil d'administration du Fonds de protéger le genre documentaire, en particulier le documentaire d'auteur, vecteur privilégié du rayonnement de la culture canadienne, comme en témoigne l'intérêt soutenu du public et la volonté de plusieurs diffuseurs de programmer ce genre reconnu de tous. C'est pourquoi, nous avons demandé au Conseil de tenir compte des objectifs suivants :

- Garantir le niveau actuel de l'enveloppe documentaire au FMC
- Veiller à ce que le poids du facteur auditoire n'ait pas d'impact négatif sur l'évaluation de la performance des documentaires uniques, qui par définition ont plus de difficulté que les séries à obtenir des cotes d'écoute comparables
- Faciliter le financement des documentaires d'auteurs puisqu'une masse critique significative de ces œuvres est une condition nécessaire à l'émergence d'œuvres de qualité et joue un rôle essentiel pour la relève.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de nous assurer que la contribution versée au Fonds des médias du Canada continuera de répondre aux objectifs de politiques publiques que le FMC se doit de préserver.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Nathalie Barton,
Présidente.

Cette lettre est signée par les membres suivants de l'Observatoire du documentaire :

Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI),
Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC),
Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS),
Association des producteurs de film et de télévision du Québec (APFTQ),
Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ),
Documentaristes du Canada (DOC),
Guilde canadienne des réalisateurs (GCR),
Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM),
Société des Auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC),
Vidéographe,
Canal D (les Chaînes ASTRAL),
Société Radio-Canada (SRC),
Télé-Québec.